

Animateur :	Laurent Fouché
Membres présents :	Mme Véronique Autexier MM. Patrick Bourabier, Philippe Brandy, Jean Guillen, Bruno Renon
Membres excusés :	M. Philippe Andrieux
Membres invités :	MM. Gilles Rouffignat (Président du District), Jonathan Blondy (Responsable fonctionnement et développement)
Membres absents :	Néant
Invités absents :	Néant

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 30 .2 des RG de la LFNA) par lettre, par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 30.3 des RG de la LFNA). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil et formalités diverses
- Validation du PV précédent (PV N° 06 du 22/09/2021)
- Les infos (décès, rétablissements, félicitations)
- Agenda et information de l'Animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Etude des « Forfaits » du 25 et 26 septembre 2021
- Etude de la demande de report des équipes C et D de l'Alliance Foot 3B

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Etude des courriers reçus

4° Questions et informations diverses

INTRODUCTION

Accueil : L'Animateur remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence et salue la présence de Gilles Rouffignat (Président du District) et Jonathan Blondy (Responsable fonctionnement et développement)

Validation du PV précédent

Le PV n° 06 de la réunion de la commission des compétitions Séniors est approuvé sans modification. ([LIEN](#))

Informations de l'animateur de séance

L'animateur informe les membres de la commission qu'il s'est entretenu, le mardi 28 septembre 2021, avec Gilles Rouffignat (Président du District) et Jonathan Blondy (Responsable fonctionnement et développement) sur le fonctionnement de la commission.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Etude des « Forfaits » du 25 et 26 septembre 2021

- Championnat départemental D4
Poule D : FC Rouillet 3 du 26 septembre 2021 (**1^{er} forfait**)
Poule E : SL Chateaubernard 2 du 26 septembre 2021 (**1^{er} forfait**)
- Championnat départemental D5
Poule A : FC Chabanais 2 du 26 septembre 2021 (**1^{er} forfait**)
Poule C : ET.S Fléac 3 du 26 septembre 2021 (**1^{er} forfait**)
Poule D : US St Martin Angoulême 2 du 25 septembre 2021 (**1^{er} forfait**)

Les clubs concernés seront débités de **40 Euros (D1 à D4)** et de **30 Euros (D5)**
Les clubs concernés seront sanctionnés de – 1 point au classement général

Décision 01 : Les membres de la Commission valident ces forfaits.

2° - Demande de report des équipes C et D de l'Alliance Foot 3B

Suite au courriel du club de l'Alliance Foot 3B en date du jeudi 23 septembre 2021 qui sollicite un report de ses équipes C et D au titre de la 3^{ème} journée de championnat, report confirmé dans Footclubs par l'Alliance Foot 3B, le vendredi 24 septembre 2021 et accepté par le F.C St Hilaire le même jour et par l'AL St Brice le lundi 27 septembre 2021, les membres de la commission émettent un avis favorable à cette demande. La commission fixe la rencontre de D4 – Poule E (FC St Hilaire/Alliance Foot 3B 4) au jeudi 11 novembre 2021 à 15h00

La commission fixe la rencontre de D3 – Poule D (AL St Brice 2/Alliance 3B 3) au jeudi 11 novembre 2021 à 15h00

Décision 02 : Les membres de la Commission valident cette décision.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

Néant

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

3° - Etude des courriers reçus

- Courriel du club de l'ET.S Fléac du jeudi 23 septembre 2021 – Forfait équipe C pour la rencontre du dimanche 26 septembre 2021 (AS Bel Air 2/ ET.S Fléac 3) – Pris note
- Courriel du Président de l'AM.S Puymoyen du jeudi 23 septembre 2021 – Demande d'inversion de rencontre (AM.S Puymoyen 3/CO La Couronne 3) du dimanche 26 septembre 2021 – **Avis défavorable du Club du CO La Couronne** (installations non disponibles)
- Courriel du Président de l'AM.S Puymoyen du vendredi 24 septembre 2021 – Demande d'autorisation de terrain de repli pour la rencontre AM.S Puymoyen/CO La Couronne 3 – **Avis favorable de la commission** → La rencontre AM.S Puymoyen 3/ CO La Couronne 3 se déroulera au stade des Brandes à St Michel le dimanche 26 septembre 2021 à 13h00
- Courriel du club du C.S St Michel du vendredi 24 septembre 2021 – Demande de changement d'horaire de la rencontre FC Nersac 2/CS St Michel 2 du samedi 02 octobre 2021 → **Avis favorable du Club du FC Nersac**
- Courriel du club de l'US St Martin du vendredi 24 septembre 2021 – Forfait équipe B pour la rencontre du samedi 25 septembre 2021 (Mornac 3/US St Martin 2) – Pris note
- Courriel du club du F.C Chabanais du samedi 25 septembre 2021 – Forfait équipe B pour la rencontre du dimanche 26 septembre 2021 (FC Chabanais 2/SC St Claud 2) – Pris note
- Courriel du secrétaire du club de ENT Nanteuil/Verteuil du samedi 25 septembre 2021 – Demande de changement d'horaire de la rencontre ENT Nanteuil/Verteuil/ES Beaux Pins du samedi 25 septembre 2021 → **Avis favorable du club de l'ES Beaux Pins**
- Courriel de la secrétaire du FC Rouillet du samedi 25 septembre 2021 - Forfait équipe C pour la rencontre du dimanche 26 septembre 2021 (AS Voeuil et Giget 2/ FC Rouillet 3) – Pris note

- Courriel de la Co présidente du club de l'US Chasseneuil du mardi 28 septembre 2021 – L'équipe 4 disputera ses rencontres au stade André Rochereau (Terrain annexe) – Pris note
- Courriel de la secrétaire du Club du FC Fontafie du mardi 28 septembre 2021 – Demande de changement de date de la rencontre FC Fontafie/US Abzac programmée le jeudi 11 novembre 2021 → **Demande à formuler sur Footclubs avec accord de l'équipe adverse**
- Courriel de la Présidente de l'US Abzac – Demande de changement d'horaire de la rencontre du dimanche 05 décembre 2021 (Abzac 3/Brillac 2-3/US Chasseneuil 4 → **Demande à formuler sur Footclubs avec avis de l'équipe adverse**
- Courriel du secrétaire du FC St Maurice Manot – Demande de changement de terrain pour les rencontres (retour) → **Avis favorable de la Commission**

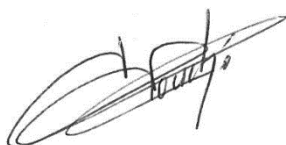
RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 29/09/2021

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
-	PV n°06 du 22/09/2021	Validé	-	-
1	Etude des Forfaits du 25 et 26 septembre 2021	Validé	Laurent Fouché	Immédiat
2	Demande de report équipes C et D de l'Alliance Foot 3B	Avis favorable	Laurent Fouché	Immédiat
3	Questions et informations diverses (voir paragraphe concerné)	Validé	Laurent Fouché	Immédiat

La prochaine réunion est fixée au mercredi 06 octobre 2021 à 17h00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h15.

L'animateur de séance
Fouché Laurent



Le Secrétaire
Brandy Philippe

